

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 14

Artikel: L'alarme au village
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La paix, s'il vous plaît !

Des prophètes de malheur prétendent que bientôt l'eau, sous toutes ses formes, simple, minérale, teintée de sirop ou fortement additionnée de poudre de café ou de feuilles de thé, sera la seule boisson des humains. Et, dans leur ardeur, ces enrâgés aquatiques ne connaissent plus de bornes.

Déjà, à cause d'eux, l'absinthe va quitter à jamais le sol vaudois et le jour n'est pas loin où il lui faudra passer aussi la frontière de la libre Helvétie. En ceci, le mal n'est pas grand, au contraire. Coupable ou non de tous les crimes qu'on lui met sur le dos, la « verte sirène » sera vite pleurée. Bon voyage !

Rien ne grise autant qu'un premier succès, dit-on. Il semble, en effet, que certains de nos farouches tempérants soient passablement « partis pour la gloire », comme on dit chez nous.

Hé ! là, les amis, doucement, doucement, de la tempérance, s. v. p. Il ne faut jamais se griser, même de succès. Cette griserie-là est tout aussi dangereuse que celles que vous nous reprochez, et puis elle dure davantage. La camomille n'y peut rien.

Voyant l'absinthe terrassée, déjà quelques intrépides parlent de s'attaquer maintenant aux tonnelets de nos caveaux, aux flacons poussiéreux de nos celliers. On se passe d'absinthe : on se passera bien aussi de vin. Car, pour se parer de noms plus pompeux et d'étiquettes éblouissantes, le vin n'en est pas moins, selon eux, coupable des plus noirs méfaits. L'absinthe, c'est l'apache qui vous attend sournoisement à l'angle sombre du cabaret et qui vous fait votre affaire en cinq-sec ; le vin, c'est le bandit-gentilhomme, qui, grâce à ses dehors séduisants, à ses vieux titres de noblesse, franchit le seuil même des grands du monde. La gaîté, le rire, les joyeux propos lui font escorte et sont ses dangereux complices. Il faut expulser ce malfaiteur de haute marque.

C'est ainsi qu'ils parlent.

A faire ainsi le procès du vin, certains de ses détracteurs oublient presque qu'ils possèdent de belles vignes au soleil, qui, bon an mal an, leur rapportent quelques écus sonnants qu'ils s'empressent de mettre à l'ombre.

Allez seulement, braves gens, enfourchez vos Rossinantes ; les routes sont belles et il reste bien encore quelques moulins-à-vent à pourfendre. Une petite équipée dans le bleu des folles illusions ne fait pas de mal. Mais que le hasard des aventures vous préserve de rencontrer jamais l'ennemi que vous voulez anéantir. Il pourrait vous en cuire.

Le vin, soyez-en sûrs, ne se laissera point faire comme l'absinthe. Il a la conscience tranquille, lui. Il ose se montrer, lui. Il a un livre d'or où sont gravés nombre d'initiatives généreuses et humanitaires, de réconciliations longtemps désirées, d'ententes fertiles en résultats bienfaisants, de malentendus dissipés, de révélations inattendues. Avec lui, en effet, plus de dissimulations, plus de faux bonshommes ; et

c'est peut-être là pourquoi d'aucuns lui en veulent avec tant d'acharnement.

L'eau, le café, le thé et tous les sirops du monde en ont-ils autant à leur actif ?

Le vin n'est cruel qu'à ceux qui abusent de lui et qui le profanent. C'est contre ceux-là seulement qu'il faut partir en guerre. Il est des gens qui ne savent pas boire. Ce sont ceux-là qu'il faut absolument corriger, même au prix d'une abstention complète. Et ces ignorants ne se recrutent pas seulement dans les rangs des buveurs de vin « naturel ». Un brave homme qui avait été appelé à servir dans un banquet d'abstinentes et qui avait déjà servi bien des festins dans sa vie, nous avouait que jamais il n'avait vu autant de « corps morts » — bouteilles vidées — que dans cette agape abstinent. C'était, il est vrai, des bouteilles de vin sans alcool. Bigre ! c'est bien heureux !... Et personne ne chantait.

Oh ! l'on va sans doute nous objecter les témoignages de la docte faculté, dont plusieurs membres et non des moins illustres condamnent l'usage du vin. D'abord, que messieurs les médecins se mettent d'accord entre eux avant de faire la leçon aux autres, sans compter qu'ils ont parfois de bonnes raisons pour prolonger le régime et la convalescence. L'eau, les macarons, les bouillies et, en somme, tous ces trompe-la-faim inventés par la médecine moderne, ça ne redonne pas du cœur au ventre. « Qu'un doigt de bon vieux vin ferait mieux mon affaire ! » soupire en vain le malade affaibli, anémisé par ces régimes débilitants.

Les sociétés de tempérance ont accompli et accomplissent dans notre pays une œuvre louable entre toutes et qui a, nous croyons pouvoir le dire, les sympathies de tous les gens raisonnables. Elles ont entrepris contre l'absinthe une croisade où la victoire leur est restée, grâce au concours que leur a donné la majorité de notre peuple. Félicitons-les. Mais, maintenant, qu'elles s'arrêtent dans leur campagne de proscription et qu'elles ne confondent plus l'homme qui boit et qui aime raisonnablement son verre de vin, et l'ivrogne, qui profane. Le second est à repêcher, si possible, par l'abstinence même, s'il le faut ; le premier est à laisser en paix, une fois pour toutes.

J. M.

L'alarme au village.

L'ÉMOI n'a pas été mince, la semaine dernière, à X..., petit village du pied du Jura, quand on entendit battre la générale et que, bientôt, le tocsin mêla sa voix aux roulements du tambour. On apprit que le Conseil d'Etat levait des troupes pour prêter main forte à la police pendant les grèves, à Orbe, Lausanne, Vevey et Montreux. « Les officiers, sous-officiers et soldats du bataillon 4, proclamaient le crieur public, devront se réunir aujourd'hui à Yverdon, à telle et telle heure, en tenue de campagne ». Et la cloche carillonnait de plus belle et sur la peau d'âne les baguettes continuaient leur sinistre : rra, rra, fla !

— Tout de même, se dit le syndic, je serais curieux de savoir combien il y en a, par chez nous, de ces officiers, sous-officiers et soldats du 4 !

Le digne magistrat eut bien vite fait sa petite enquête : la commune ne possédait qu'un seul homme appartenant au bataillon 4, et ce militaire, au premier appel, n'avait pas mis deux pieds dans un soulier pour s'équiper. Alors, avisant les gamins qui couraient après le tambour, le syndic leur cria : « Dites-y voir qu'il arrête de battre, toutes nos troupes sont mobilisées ! »

Dentiste pas cher. — Il existait autrefois, au petit village de M., un particulier qui cumulait diverses professions et dont la porte montrait cet écriteau :

« Ici l'on remet les verres de lunettes et les fonds de seille, l'on ferre les cochons et l'on arrache les dents. »

Plus bas, on lisait :

« Tarif pour l'arrachage des dents : 2 francs l'heure. »

Une tisane souveraine.

Nous avons rencontré, l'autre jour, au coin d'un bois, non pas un brigand, mais un aimable Vaudois, venu la veille en droite ligne de l'Amérique du Sud. Sous les grands sapins dont la cime frémissoit dans le ciel bleu, il lui semblait être bercé toujours par le navire qui l'avait amené, et ses yeux, encore pleins des paysages tropicaux, se promenaient rêveurs sur la ligne des Alpes, par dessus l'échancre d'un vallon. Il se mit à nous parler du Brésil, de Bahia, de Rio-de-Janeiro, des mœurs des indigènes, des colonies suisses de là-bas, de la merveilleuse végétation des côtes, et aussi des épidémies qui tuent les hommes comme des mouches.

— Si vous allez à Bahia, nous dit-il, nos compatriotes établis dans cette ville ne manqueront pas de vous parler d'un Vaudois qu'étreignait la fièvre jaune et que les médecins avaient condamné. Durant quelques jours, ils l'avaient souffert au moyen de vin de Champagne ; mais l'état du malade n'en déclinait pas moins rapidement, si bien que, un soir, les docteurs dirent à son entourage : « Donnez-lui, si vous pouvez, tout ce qu'il vous demandera, car il est irrémédiablement perdu ». — Le patient exprima le désir de boire une dernière fois un peu de vin blanc de son pays. Ses amis se mirent en quatre et finirent par dénicher une bouteille d'authentique Dézaley. Ils déposèrent le précieux flacon à la portée du moribond. Le matin, quand ils revinrent à son chevet, ils trouvèrent un ressuscité : leur compatriote avait vidé la bouteille à petites gorgées et, comme disent les bonnes femmes de chez nous, la maladie avait donné le tour. Les médecins n'en pouvaient croire leurs yeux. Aujourd'hui, ce réchappé de la fièvre jaune se porte à merveille.

Des faits de ce genre ne sont sans doute pas